

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1529

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les jeux des candidatures

Berne est candidate aux jeux olympiques 2010 avec un très joli slogan: « Les jeux d'hiver reviennent à la maison », un immeuble plutôt vaste au demeurant, car les sites des compétitions vont du Col de Mosses à Saint-Moritz en passant par Fribourg et Montana-Crans. La Suisse est candidate avec l'Autriche à l'Euro de football en 2008, ce qui facilite l'élaboration du logo car les deux pays ont les mêmes couleurs, le rouge et le blanc et évite les querelles de préséances, car personne ne conteste le déroulement de la finale à Vienne.

On ne gagne pas à tous les coups au jeu des candidatures. Sion n'a pas obtenu les jeux d'hiver de 2006 attribués à

Turin. Lausanne a échoué dans sa candidature à l'organisation des européens d'athlétisme. Querelles de mandarins du sport, vieilles haines recuites, erreurs de manœuvres en coulisses, jeux d'influences mal maîtrisées, les raisons des échecs, fréquents, et des succès, rares, ont peu de rapports avec l'excellence technique d'un dossier.

Dans cette jungle parcourue par de grands fauves, les Helvètes sont rarement à l'aise. Nous faisons confiance, nous attendons la réciprocité et nous pensons parfois que c'est le comble de la ruse. Nous sommes patients, obstinés et doués pour la défense, rarement pour l'attaque. Nous arrivons à l'emporter à l'usure, voir

les bilatérales, mais nous manquons de confiance en nous lorsqu'une décision doit être forcée. Alors pourquoi s'obstiner dans ces candidatures?

Après tout, si la Suisse n'est pas un pays très aimé, personne dans le monde nous conteste la capacité d'organiser un événement et d'en faire une réussite technique. Dans le domaine sportif, les Suisses tiennent leur rang dans de nombreuses disciplines. Inutile donc de montrer que nous sommes un peuple sportif, personne n'en doute. Nous trouvons peut-être une partie de la réponse en observant les différences dans le lancement de l'opération commune Suisse/Autriche. Chez nos voisins de l'est, une soirée de gala à la mairie de Vienne et un

appui d'Arnold Schwarzenegger; chez nous, une réception officielle au Lohn et le soutien proclamé du Crédit suisse. A nous le sérieux, à eux les paillettes, même si «Shwarzie» et le Crédit suisse sont deux grands malades, l'un du cœur, l'autre du bilan.

A travers ces manifestations, nous cherchons, sans trop le dire, à montrer du brio, de l'esprit, du sens de la fête, de la légèreté, tout ce que nous avons su faire avec Expo 02. Pour Nelly Wenger et Martin Heller, la voie de la reconversion est tracée. C'est à eux que le col des Mosses et le stade de la Praille doivent être confiés. La réussite n'est pas certaine, mais le panache sera au rendez-vous. *jd*

Courrier

Les pièges de Gulliver

Jean-Daniel Delley, comme d'autres éditorialistes romands, a consacré un article au célèbre questionnaire Gulliver de l'Exposition nationale de 1964. La censure du questionnaire avait fait beaucoup de bruit et avait ému le monde intellectuel à l'époque déjà. Toutefois, la perception que nous en avons et les comptes rendus que nous en donnons aujourd'hui masquent un aspect important, qui justifiait - en tout cas en partie - les appréhensions de l'autorité fédérale de l'époque. Elle avait d'ailleurs demandé une expertise au sociologue bernois Urs Jaeggi que je ne soupçonne pas de complaisance pour le conservatisme. La

question principale - en 1964 comme aujourd'hui - est: quelle allait être la représentativité des réponses données?

Toute enquête qui se veut être le reflet honnête et vraisemblable des opinions d'une certaine population sur un certain sujet doit respecter certaines règles, notamment quant à l'échantillonnage des personnes interrogées et sur la manière dont l'information est recueillie. Or le principe même de Gulliver, conçu comme une sorte de jeu, ne permettait pas de respecter ces règles scientifiques et déontologiques élémentaires (par exemple équilibre entre les personnes des deux sexes ou prise en compte des classes d'âge ou

du critère linguistique...). Ce n'est pas non plus le fait que plus d'un demi-million de personnes ait participé qui puisse rendre les résultats plus représentatifs et plus vraisemblables, la masse des réponses ne pouvant qu'amplifier les biais, tout en impressionnant le public.

Personnellement, je me souviens d'avoir répondu à ce questionnaire en m'amusant à y cocher des choix tout à fait autres que mes convictions, car c'était une occasion de dérision ou de plaisanterie. Ne prenons donc pas ces réponses pour un reflet véridique ni même vraisemblable des opinions des Suisses de l'époque!

Laurent Bridel, Lutry

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Arthur Mallet (am)
Daniel Marco (dm)
Albert Tille (at)

Composition et maquette:
Allegra Chapuis
Marco Danesi

Responsable administrative:
Isabelle Gavric-Chapuisat

Impression:
Ruckstuhl SA, Renens

Abonnement annuel: 100 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
@abonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1,
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9

www.domainepublic.ch